

GROUPEMENT INTERPROFESSIONNEL  
DES PRODUITS AVICOLES  
ET CUNICOLES



**AVIS D'APPEL D'OFFRES  
NATIONAL n°01/2023**

**Désignation d'un réviseur  
des comptes pour les exercices  
2022-2023-2024**

Le Groupement Interprofessionnel des Produits Avicoles et Cunicoles (GIPAC) se propose de lancer un appel d'offres pour la désignation **d'un réviseur des comptes** pour les exercices 2022-2023-2024.

Les experts comptables inscrits à l'O.E.C.T. intéressés par la présente mission de révision dans le cadre des dispositions du décret 87-529 du 1er avril 1987 peuvent retirer le cahier des charges auprès de la direction du Groupement Interprofessionnel des Produits Avicoles et Cunicoles.

Les offres peuvent être déposées directement au bureau d'ordre ou adressées par voie postale sous pli fermé portant la mention « Ne pas ouvrir -Appel d'offre n° 01/2023- Désignation d'un réviseur des comptes pour les exercices 2022-2023-2024 » au siège du GIPAC 8, Rue Ali Ibn Abi Taleb 1002 Le Belvédère – Tunis.

La date limite de la réception des offres est fixée au 10 mars 2023 à 17h00, seul le cachet du bureau d'ordre fait foi et aucune offre ne sera acceptée passé ce délai abstraction faite du cachet de la poste.